

Versailles

Magazine d'information de la Ville de Versailles • avril-mai 2020



COVID-19

TOUS MOBILISÉS !

Soignants, habitants, commerçants, enseignants, maisons de quartier, EHPAD, réseaux sociaux, plateformes d'entraide...





05
ACTUALITÉS
Retour sur
les élections
municipales
du 15 mars 2020

06
COVID-19
Tous acteurs
et solidaires
face à la
crise sanitaire



18
ENTREPRENDRE
Entreprises,
entrepreneurs,
la loi vous protège

21
MIEUX VIVRE
L'école
se réinvente
à distance



26
PIXELS
Le télétravail :
comment
bien travailler
de chez soi

Édition spéciale avril-mai 2020

Magazine d'information publié par la Ville de Versailles. Hôtel de ville: 4, avenue de Paris. RP 1144 - 78011 Versailles - Cedex • 01 30 97 80 00 • magazine@versailles.fr • www.versailles.fr • **Directeur de la publication:** François de Mazières • **Codirectrice de la publication:** Emmanuelle de Crépy • **Directeur de la rédaction:** Guillaume Lebigre • **Rédactrice en chef:** Agathe Dombre Bedel • **Rédactrice en chef adjointe:** Célia Piccavet-Lemaréchal • **Photographies et iconographie:** Pierrick Daul, Marc-Olivier Carion, Gilles Bocs • **Conception/Réalisation:** Hermès Communication • **Dépôt légal:** avril 2020 • N° ISSN: 1620-7688

Retrouvez l'actualité au quotidien de la ville de Versailles sur Facebook et Twitter

Au vu de la situation, *Versailles magazine* vous est uniquement proposé en version numérique ce mois-ci. Nous avons besoin de poser un regard inédit, de partager notre expérience de la situation, de porter les initiatives de chacun, malgré le confinement.

Les sites et les réseaux sociaux mentionnés dans le magazine sont cliquables pour vous faciliter les liens.

ACTUALITÉS

5 Municipales 2020, les résultats

6 Tous acteurs et solidaires face à la crise sanitaire

12 Paroles de confinés

15 Rendez-vous du mois

RETOUR SUR MARS ET AVRIL

16 Versailles au temps du Covid-19

ENTREPRENDRE

18 Entreprises, entrepreneurs, la loi vous protège contre les conséquences économiques de la crise sanitaire

MIEUX VIVRE

21 L'école se réinvente à distance

VIVRE EN VILLE

23 Soyez vigilant ! Les arnaques et escroqueries se multiplient

25 Le point sur La Poste et votre courrier
Comment fabriquer son masque barrière à la maison ?

PIXELS

26 Le télétravail : comment bien travailler de chez soi

27 #Versailles sur les réseaux

PROPRETÉ

28 Stop aux lingettes dans les toilettes !

AGGLO

29 Les collectes de déchets

INFOS PRATIQUES

30 Pharmacies de garde, numéros utiles

Pour la première fois de son histoire, en raison de ces circonstances exceptionnelles, le magazine de la Ville de Versailles ne vous sera pas distribué par voie postale, mais uniquement par voie numérique.

Il vous rend compte de trois semaines dans le contexte terrible de la crise du Covid-19.

J'ai une pensée pour les Versillais qui ont été atteints par le Coronavirus. Je pense à tous ceux qui nous ont quittés, hélas souvent sans pouvoir avoir auprès d'eux leurs parents et amis, et à ceux qui luttent encore pour guérir. Je pense également à tous ceux menacés dans leurs activités par les mesures de confinement.

Notre ville a été particulièrement touchée par ce virus, une semaine plus tôt que la majorité des communes d'Île-de-France et par un nombre élevé de cas. L'hôpital Mignot et les cliniques et hôpitaux de Versailles et du Chesnay-Rocquencourt ont ainsi rapidement eu à affronter un afflux de cas graves. Nos établissements accueillant les personnes âgées dépendantes ont également eu à faire face à des situations parfois extrêmement délicates.

“ Tous les personnels soignants, nombreux sur notre ville, et les équipes qui les accompagnent ont su faire face à cette situation exceptionnellement difficile avec un dévouement remarquable. ”

Tous les personnels soignants, nombreux sur notre ville, et les équipes qui les accompagnent ont su se mobiliser et faire preuve d'un dévouement remarquable. Tous, nous en sommes conscients et infiniment redevables, heureux de les applaudir à nos fenêtres chaque soir.

Je veux, avec mon équipe, remercier également les pompiers mobilisés nuit et jour et tous ceux qui continuent à faire vivre nos services publics et nos commerces.

Pour vous tous, les règles du confinement ont introduit de nouvelles contraintes. Pour faire face à l'isolement forcé de beaucoup de personnes seules ou dépendantes, de très nombreuses initiatives solidaires ont été prises, témoignant d'un bel esprit collectif. Merci également à vous, pour tous ces gestes d'humanité.



Cette épreuve nous enseigne que la solidarité et l'attention portée aux autres sont primordiales. Ces engagements, nous allons devoir les maintenir dans la durée et je forme le vœu, avec vous, que ces valeurs bien ancrées dans notre ville se poursuivent une fois le confinement levé.

Préservez-vous et n'oubliez pas les gestes barrières.

François de Mazières
Maire de Versailles
Président de Versailles Grand Parc



VERSAILLES

CORONAVIRUS : OPÉRATION VOISINS BIENVEILLANTS

Devenez contact de proximité et apportez votre aide pour toute course ou service utile :

Téléchargez le formulaire d'inscription [ici](#)



ADOPTÉZ LES BONS GESTES POUR LIMITER LA PROPAGATION



ÉVITEZ TOUTE SORTIE NON INDISPENSABLE



UTILISEZ DES MOUCHOIRS JETABLES
et à usage unique.



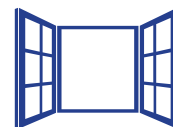
LAVEZ-VOUS FRÉQUEMMENT LES MAINS
à l'eau et au savon ou avec du gel hydroalcoolique.



ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE
plutôt que dans vos mains.



ÉVITEZ LES POIGNÉES DE MAIN ET LES EMBRESSADES



AÉREZ VOTRE LOGEMENT
chaque jour, pour en renouveler l'air.

LORSQUE VOUS ALLEZ FAIRE DES COURSES OU QUE VOUS ÊTES LIVRÉ

1. Gardez vos distances en toutes circonstances.
2. Lavez-vous les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique avant et après vos sorties.
3. Laissez 3h à l'air libre à l'extérieur les achats secs et l'épicerie.
4. Désinfectez avec des lingettes les emballages qui vont au frais et lavez les fruits et légumes.
5. Si vous êtes livré, faites déposer vos courses à l'entrée de votre domicile.

» RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR [VERSAILLES.FR](#)    

Municipales 2020

Les résultats

Le dimanche 15 mars, François de Mazières et son équipe ont été élus dès le premier tour avec 63 % des voix. L'installation du maire et des adjoints par le nouveau Conseil municipal élu a été reportée à la fin de la période de confinement, à une date qui sera précisée ultérieurement par le gouvernement.

D'ici cette échéance, les élus de la précédente mandature restent en fonction.

La liste **Union pour Versailles**, conduite par François de Mazières, a été élue au premier tour avec 63 % des suffrages et obtient 45 des 53 sièges du Conseil municipal.

La liste **En Avant Versailles** menée par Fabien Bouglé obtient 3 sièges.

La liste **Vivre Versailles - Écologie Citoyenne** avec Renaud Anzieu, 2 sièges.

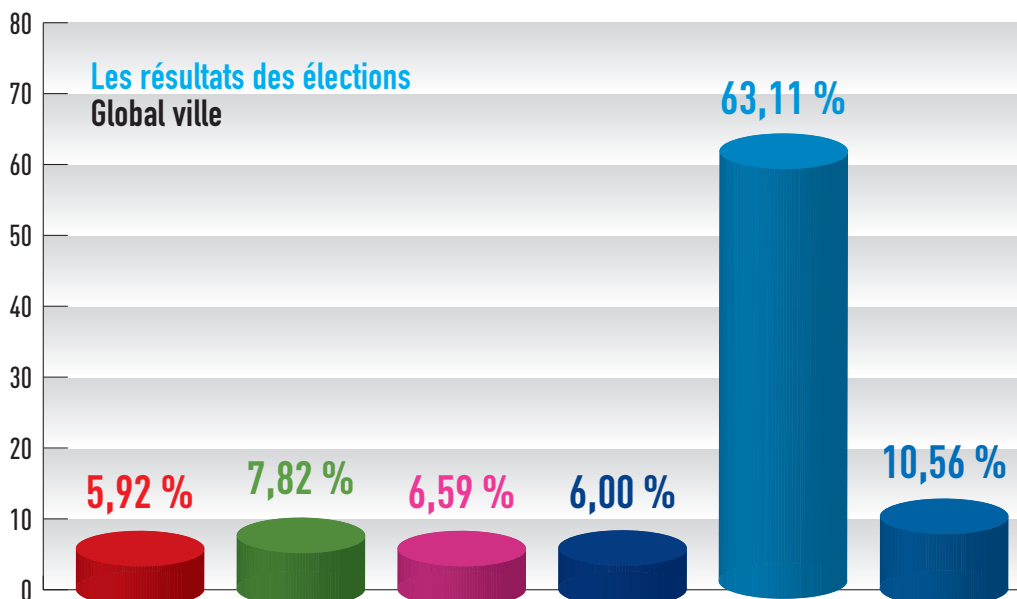
La liste **Réveil Démocratique Et Citoyen** conduite par Marc Dias Gama obtient 1 siège.

La liste **Ensemble Vivons Versailles** avec Anne-France Simon, 1 siège.

La liste **Rassemblement Pour Versailles** menée par Anne Jacqmin obtient également 1 siège.

En raison de l'épidémie de Covid-19, le Premier ministre a annoncé le report des séances d'installation des conseils municipaux élus au premier tour.

Dans la période intermédiaire, c'est le Conseil municipal sortant qui continue de gérer les affaires courantes de la Ville. ■



RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET CITOYEN

Liste conduite par Marc Dias Gama :

1 siège

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Liste conduite par Renaud Anzieu :

2 sièges

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Liste conduite par Anne-France Simon :

1 siège

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Liste conduite par Anne Jacqmin :

1 siège

UNION POUR VERSAILLES

Liste conduite par François de Mazières :

45 sièges

EN AVANT VERSAILLES

Liste conduite par Fabien Bouglé :

3 sièges

Tous acteurs et solidaires

Face à la crise sanitaire du Covid-19

Depuis plusieurs semaines maintenant, la France fait face à une crise sanitaire sans précédent appelant au confinement. C'est tout un pays qui doit alors s'organiser. À cette situation Versailles a dû adapter ses pratiques. Agents, CCAS, EHPAD, associations, maisons de quartier, commerçants, habitants... tous se mobilisent pour assurer la continuité des services, pour s'entraider et développer des initiatives solidaires.

La mobilisation des agents

La priorité: assurer la continuité du service public, répondre aux demandes de santé et porter assistance aux personnes âgées et isolées. « Notre mission première a été de livrer des masques dans les hôpitaux et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en liaison avec le CCAS », confie Serge Claudel, directeur général des Services techniques de la Ville. « Une équipe d'électriciens de la Ville est intervenue en urgence en soutien des équipes techniques de l'hôpital Mignot dans le cadre de l'installation de tentes extérieures destinées au pré-accueil Covid19 », poursuit-il.

Agir, c'est aussi sécuriser les agents qui interviennent sur le terrain. Chaque jour, les 3 agents du magasin général du Centre technique municipal de Versailles se relaient pour préparer les commandes « anti-Covid-19 » à destination des services recevant du public comme l'État-civil, la police municipale, la direction du Personnel de service et Restauration, les éducateurs, animateurs, les cimetières...

Ensemble, les agents déployés en ville sur le terrain ou joignables par téléphone continuent à avancer collectivement avec la même mobilisation. L'accueil de la mairie fonctionne, les déclarations de naissance sont enregistrées et une permanence téléphonique est assurée chaque jour pour répondre aux nombreux questionnements des Versaillais, à l'instar du CCAS. Les équipes de l'État-civil et du Funéraire poursuivent par roulement les missions prioritaires et démontrent leur grand sens de service public en accueillant tous les jours en mairie les familles et les pompes funèbres pour gérer les décès qui augmentent.

Agir collectivement

En ville, en ce temps de confinement, les rues sont vides, mais la vie persiste et s'organise toujours plus au fil des jours. **Commerçants, habitants et autres professionnels se mobilisent dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.** La grande majorité des commerçants de la Ville de Versailles ont adapté leurs horaires et leur façon de travailler au contexte de confi-



« Commerçants, habitants et autres professionnels se mobilisent. »

nement, les associations, les maisons de quartier et les écoles redoublent de créativité pour maintenir le lien et soutenir les familles, les seniors et les plus jeunes. Écoles, multi-accueils et assistantes maternelles continuent à accueillir les enfants des personnels soignants et nouvellement des sapeurs-pompiers, des policiers, gendarmes... Des personnalités comme le chef étoilé Simone Zanoni prépare des repas et les livre dans les écoles versaillaises accueillant des enfants de personnels soignants, les voisins se portent assistance, les jeunes professionnels, étudiants et lycéens accompagnent les plus jeunes à réviser ou à réaliser leurs devoirs à distance. Une très belle dynamique et une grande solidarité se mettent en place pour vivre le confinement autrement et faire face à cette crise inédite. La solidarité s'anime. **Les outils de communication numérique s'utilisent en masse, de nouvelles plateformes d'entraide se mettent en place.** ■

Les écoles et les crèches se mobilisent !

Depuis le début du confinement, le Gouvernement a demandé aux collectivités territoriales et à l'Éducation nationale d'assurer l'accueil des enfants des personnels dédiés à la gestion de la crise sanitaire du coronavirus.



La fermeture des crèches et des écoles, annoncée le 12 mars par le chef de l'État, s'accompagne d'un service minimum pour permettre aux personnels soignants et aux fonctionnaires indispensables à la gestion de la crise sanitaire de faire garder leurs enfants. Cela concerne :

- tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés;
- tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées;
- les professionnels de santé et médico-sociaux de ville;
- les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise;
- les assistants de service social, Techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues (ASE, PMI, pouponnières, MECS, AEMO et prévention spécialisée);
- les membres des forces de l'ordre et personnels du SDIS;
- les personnels de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Dans les écoles

Chaque jour de classe, 50 à 60 enfants sont accueillis pendant les temps sco-

laire et périscolaire par 10 animateurs, 10 ATSEM, 15 agents d'entretien et une douzaine d'enseignants dans cinq établissements de la Ville :

Les Alizés / Ader; Richard Mique / Pershing; La Fontaine / La Quintinie; Dauphins / De Bange; Yves Le Coz.

« Tout est mis en œuvre par l'ensemble du personnel pour faire passer de belles journées aux enfants. En cette période de crise, nous devons plus que jamais être solidaires, et nos collègues en font une parfaite démonstration », précise Jean-Baptiste Gautier, directeur de l'Éducation.

Les mercredis et durant les prochaines vacances scolaires (du 6 au 24 avril), les enfants sont accueillis par les animateurs de la Ville.

Pour bénéficier du dispositif, contactez la direction de l'Éducation à education.covid19@versailles.fr.

Renseignements complémentaires sur votre espace citoyens.

Un chef étoilé cuisine pour eux !

Pour soutenir les personnels soignants et ceux mobilisés pendant cette crise, le chef étoilé Simone Zanoni et sa famille ont préparé « des repas concoctés avec amour et gourmandise », grâce au soutien et à la mobilisation de boulangers, fromagers et artisans versaillais. Les enfants, leurs familles et le personnel mobilisé des écoles bénéficient dorénavant de deux livraisons par semaine. Les écoles sont livrées à tour de rôle, pour le plus grand bonheur des enfants et des parents !



Dans les crèches et multi-accueils, même mobilisation !

Depuis le 16 mars, les professionnels de la Petite enfance sont à l'action pour continuer d'assurer l'accueil des tout-petits :

- soit au sein de la crèche du Jeu de l'Oie (01 30 83 19 60)
- soit chez une assistante maternelle de la Crèche familiale (01 39 02 23 42)

À la crèche du Jeu de l'Oie, la fourniture des repas reste maintenue, grâce au prestataire Sorest. Les enfants sont accueillis par les agents qui travaillent habituellement au Jeu de l'Oie ou dans les autres structures Petite enfance de la Ville. L'occasion de belles rencontres et d'échanges entre les professionnels.

Ghislaine, agent technique au multi-accueil du Jeu de l'Oie confie que « les journées ne sont pas de tout repos, mais l'ambiance est très bonne et nous assistons à un bel élan de solidarité ».

Par ailleurs, les assistantes maternelles de la Crèche familiale continuent également d'accueillir une quinzaine d'enfants. Anne Mallet, directrice de la Crèche familiale précise que « bien que confinées chez elles avec leur famille, les assistantes maternelles assurent la continuité de l'accueil des enfants, en particulier ceux des personnels mobilisés. Un bel exemple de professionnalisme et de solidarité ».

Pour bénéficier du dispositif, les parents concernés sont invités à contacter directement l'une des deux structures. Renseignements complémentaires auprès de la direction de la Petite enfance à inscription.dpéf@versailles.fr ■

Aider, soutenir et accompagner

Malgré cette période de confinement, la solidarité est de mise à Versailles. Le CCAS et les services d'écoute et d'accompagnement continuent d'être accessibles, les équipes des maisons de quartier maintiennent le contact avec les seniors, puis avec les jeunes et les familles en développant de nouvelles initiatives. Entre voisins, de nouveaux liens d'entraide se tissent.

Le CCAS est en première ligne au côté des plus fragiles. À l'aide de ses équipes mobilisées, il poursuit ses actions sociales en appelant les personnes âgées (avec le soutien des agents des maisons de quartier), en relayant les besoins de service de portage de repas (75 nouveaux portages de repas en 3 semaines ont été mis en place, soit une augmentation de 50 % des bénéficiaires), en maintenant les aides alimentaires et en assurant un soutien social, psychologique, juridique et un accueil téléphonique.

Il accompagne également les différentes initiatives privées menées par les paroisses, qui sont un relais opérationnel très concret auprès des personnes âgées ou handicapées pour la livraison des courses, mais aussi des associations et reste en lien permanent avec les EHPAD pour faire remonter leur situation et leurs besoins. Masques, surblouses, essentiels pour la protection des personnes âgées et leur activité leur ont été fournis par le CCAS.

Les locaux sont momentanément fermés au public, toutefois le service peut être contacté par téléphone au 01 30 97 83 00 ou par email à actionsociale@versailles.fr.

Les travailleurs sociaux du CCAS contactent les personnes suivies par téléphone ou cour-



L'Ordre de Malte maintient les maraudes auprès des sans-abri.

riel. Un message peut être laissé à leur attention à l'agent d'accueil téléphonique ou par mail à actionsociale@versailles.fr

Soutenir les sans-abri

Aider, c'est aussi continuer à porter assistance aux sans-abri. Les maraudes sont

ainsi maintenues tous les jours par la Croix-Rouge et l'Ordre de Malte. Des propositions de mise à l'abri sont faites aux personnes à la rue via le 115. Les demandes sont presque toujours satisfaites dans la journée ou le jour suivant. Le rôle des maraudes est surtout d'inciter les personnes à demander une mise à l'abri et d'apporter un soutien alimentaire si besoin.

#On applaudit

Les fenêtres sont décidément devenues de nouveaux promontoires, des lieux de vie et d'échanges. Depuis le début du confinement, les gens y chantent, y diffusent de la musique, le temps de quelques minutes pour réchauffer les cœurs. On s'y échange de la nourriture, du courrier, on y accroche des dessins et autres messages, et surtout tous les soirs à 20 h on y applaudit les soignants en première ligne contre le virus, qui chaque jour œuvrent pour soigner les malades.



Les maisons de quartier maintiennent le lien

Les 8 maisons de quartier s'organisent également pour prendre soin des habitants. Les référentes CLAS suivent à distance les familles sur la scolarité des enfants grâce à des échanges de mails, téléphoniques ou via les réseaux sociaux, les référents seniors appellent les personnes âgées pour prendre de leurs nouvelles, les conseillers en économie sociale familiale contactent pour leur part les familles et assurent leur suivi avec l'aide de l'Action éducative jeunesse et familles. Les directeurs, quant à eux, maintiennent le lien avec les associations, les

professeurs et les équipes mobilisées. En temps de confinement, il faut s'adapter et être créatif! La page Facebook Versailles Maisons de quartier permet à ce titre de maintenir un lien quotidien avec près de 900 abonnés en proposant, entre autres services, des exercices physiques, des cours de cuisine, de musique, de danse, le tout en vidéo. ■

Un soutien psychologique pour tous

Le service du Point d'accueil écoute jeunes/parents (AEJ/EP) continue de répondre aux besoins des jeunes (10/25 ans) et des parents (enfants de tous âges) au travers d'une ligne téléphonique mise à leur disposition. Toutes les questions habituelles peuvent y être abordées (école, famille, relations, santé...) mais aussi les préoccupations liées à la situation actuelle particulière de confinement. Des psychologues sont disponibles de 9h à 13h et de 14h à 18h du lundi au vendredi au 06 13 46 10 24. Vous pouvez également laisser un message lorsque les lignes sont occupées, vous serez recontacté au plus vite. Renseignements complémentaires par mail à paej.ep@ccas-versailles.fr

Une cellule psychiatrique ouverte à Mignot

Une cellule psychiatrique a également été ouverte par le Centre hospitalier de Versailles. Elle s'adresse aux adultes, aux professionnels et aux familles. Être confiné peut amener un sentiment d'isolement, d'anxiété, de frustration ou d'ennui. Pour répondre à ces réactions de stress et obtenir de l'aide, deux numéros ont été mis en place: le 01 39 63 85 21 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) pour les parents et leurs enfants et le 01 39 63 93 31 (du

lundi au vendredi de 9h 30 à 16h 30) pour les plus de 17 ans. Si personne ne répond tout de suite, cela signifie que le professionnel de santé est déjà en ligne. Il faut donc rappeler ultérieurement.

Des plateformes d'entraide solidaire et étudiante

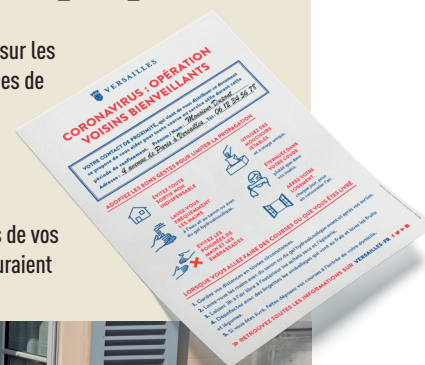


La Ville se mobilise pendant cette période de confinement pour coordonner et valoriser toutes les initiatives solidaires versaillaises. Deux espaces sont à votre disposition pour échanger:

- **l'espace solidaire** pour demander ou proposer des services aux Versaillais, principalement les personnes isolées, âgées ou en difficulté;
 - **l'espace étudiant et scolaire** pour permettre aux jeunes professionnels, étudiants et lycéens, d'accompagner un plus jeune à réviser ou à réaliser ses devoirs à distance avec leurs moyens à disposition.
- Attention:** l'aide et le soutien bénévoles doivent se faire dans le strict respect des gestes barrières. ■

Opération « Voisins bienveillants »

Vous avez peut-être à côté de chez vous des personnes âgées, fragiles ou isolées. Vous pouvez être disponibles pour eux. Pour cela, téléchargez et imprimez le feuillet « Opération voisins bienveillants » disponible sur https://bit.ly/Operation_Voisins_Bienveillants et sur Versailles.fr puis affichez-le sur les parties communes de votre immeuble. Vous pouvez également le glisser dans la boîte aux lettres de vos voisins qui en auraient besoin.



Plateforme d'hébergement solidaire

La Ville lance une plateforme pour faciliter les démarches des propriétaires qui souhaiteraient mettre à disposition leur logement au personnel soignant et ainsi, les aider à continuer leur mission en se rapprochant des hôpitaux et en limitant ainsi les déplacements. Ces propositions d'hébergement doivent respecter deux conditions majeures : le logement fourni doit être mis à disposition sans occupant (pour éviter tout risque de contamination) et gratuitement.

- Pour **les propriétaires**, merci d'indiquer dans le descriptif de l'annonce quelques informations pratiques (durée de mise à disposition, centre médical à proximité, machine à laver le linge...).
- Une fois que votre logement aura trouvé preneur, envoyez un mail à versaillesinfos@versailles.fr pour que nous puissions supprimer l'annonce.
- Pour **les bénéficiaires**, un justificatif vous sera demandé par le propriétaire du logement (fiche de paie, carte professionnelle...).

Informations et offres d'hébergement sur versailles.fr

Les commerçants de proximité se démènent pour les Versaillais

Nouveau groupe Facebook, carte interactive, offres de livraison à domicile... pendant cette période délicate, la Ville et les commerçants de Versailles et de ses environs se mobilisent pour vous faciliter la vie. Alors soutenez-les!

Depuis le début du confinement, les commerces de proximité souffrent fortement de la crise. Très réactifs, ils s'organisent pour continuer à vous proposer une offre au quotidien, en redoublant de vigilance pour garantir les meilleures conditions sanitaires. Il a souvent été nécessaire pour eux de réinventer leur métier, leurs conditions de travail, pour continuer à vous servir.

Certains, dans une mobilisation solidaire, ont même décidé de mettre à profit leur activité et leur talent pour aider le personnel soignant.

Dans ces moments, plus que jamais, chacun peut mesurer la chance de disposer d'une offre commerciale au pied de chez soi, humaine, riche et diversifiée.

Fermeture des marchés

Face à l'évolution de l'épidémie au niveau local et l'engorgement des services de soins critiques du Centre hospitalier de Versailles, **les marchés, puis les halles de Versailles ont été fermés à la demande de la Préfecture et ce, jusqu'à nouvel ordre.** Dès que la réouverture des halles et marchés de quartier sera autorisée par le représentant de l'État, la Ville diffusera l'information sur son site internet et ses réseaux sociaux.

Des solutions pour tous

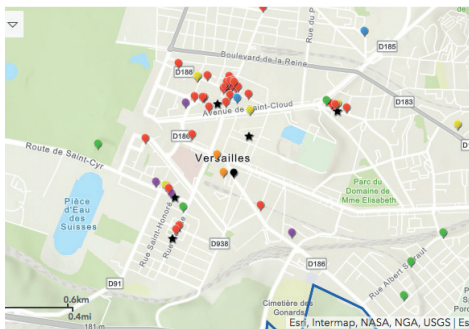
Comment faire ses courses tout en respectant au maximum les règles du confinement? Beaucoup de commerçants autorisés à ouvrir ont su adapter leurs horaires et leur façon de travailler pour répondre à vos demandes. D'autres, empêchés d'ouvrir au public, ont déployé des systèmes de livraison à domicile, comme c'est le cas pour beaucoup de commerçants des marchés.

Afin de vous faciliter la vie et soutenir l'activité de ses commerçants de proximité, la Ville a mis en place plusieurs solutions pour regrouper l'offre des commerçants:



© Raphaëlle Croves / FB

- **Une carte des boutiques ouvertes :** pour vous aider à trouver vos commerces mobilisés en cette période. Les commerçants y indiquent leurs jours et heures d'ouverture, ainsi que leurs modalités de vente (sur place, en livraison, à emporter). Elle se complète tous les jours un peu plus, au fil des renseignements fournis par les commerçants.



- **Le groupe Facebook « Vos commerçants se mobilisent »:** vous pouvez y retrouver également une grande partie des commerçants, notamment des marchés, qui sont très nombreux à y faire figurer leur offre en livraison. Il facilite vos achats avec les bons plans de vos commerçants versaillais.

Les initiatives solidaires des commerçants

En première ligne pour vous approvisionner, les commerçants soutiennent les soi-

gnants. Certains commerçants des marchés ont offert des denrées, transformées par le chef Simone Zanoni en plateaux-repas pour les familles des soignants, Kentucky Rain s'est proposé de fabriquer des surblouses pour un EHPAD des Yvelines, et **plusieurs boulangers participent à l'opération Du pain frais pour nos soignants.** En donnant de la monnaie à l'un des boulangers partenaires, celui-ci prépare du pain, qu'un livreur bénévole amène le lendemain à l'hôpital. Les commerces de Versailles montrent une fois encore, par cette générosité, leur implication au cœur de la vie de la cité. ■

Renseignements complémentaires sur Versailles.fr

Versailles Portage

Le service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et handicapées « Versailles Portage », qui réunit plus de 80 commerçants versaillais, continue de maintenir ses prestations à ce jour.

Face à la situation actuelle, l'association développe des partenariats avec certaines paroisses pour permettre le signalement des personnes fragiles qui ont besoin de livraisons. Ces personnes peuvent se signaler auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) au 01 30 97 83 00.

Lire les pages 8 et 9.

Confinés, mais en forme !

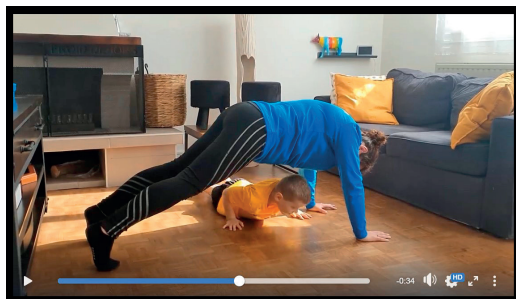
Depuis l'annonce du confinement, de nombreuses initiatives sportives sont nées en ligne pour rendre le huis-clos plus agréable et dynamique. Bouger étant essentiel pour une bonne condition physique mais aussi bon pour le moral.



Les conseils à suivre

Le Ministère des Sports indique qu'une pratique minimale d'activités physiques ou dynamiques est fortement recommandée, donnant ainsi plusieurs conseils pour garder la forme, tout en restant à l'intérieur de chez vous. **Ce temps d'activités s'étend à 1 heure par jour pour les enfants et les adolescents, et à 30 minutes par jour pour les adultes.** En complément, il est également recommandé de réaliser plusieurs fois par semaine des activités variées **qui renforcent les muscles et améliorent la souplesse et l'équilibre.**

Un jour, une séance sportive



La Ville, elle aussi, vous accompagne pendant cette période pour maintenir une activité physique régulière à votre domicile. En partenariat avec les éducateurs sportifs de la Ville, les associations et les professeurs d'EPS, la Ville propose chaque matin depuis le 23 mars « **Un jour,**

un défi » sur la page Facebook Versailles Sport pour ne pas perdre la forme pendant le confinement. C'est maintenant à vous de jouer ! Au programme: des étirements, des mouvements orchestrés par des éducateurs sportifs de la Ville, des adhérents d'associations sportives ou bien encore par des professionnels comme Ayoub, athlète international tunisien du Cercle d'Escrime de Versailles. **Des séances ludiques et sportives idéales pour développer la motricité et la coordination au travers d'exercices simples, avec ballon, corde à sauter...** N'hésitez pas à proposer vos propres entraînements. Pour cela, vous pouvez envoyer vos vidéos à sports@versailles.fr. **Elles seront ensuite mises en ligne sur Facebook Versailles Sport.** ■

Siel Bleu : des séances d'activité physique adaptée

Prévenir, guérir, améliorer le bien-être, apporter du lien social, privilégier l'humain à travers des activités : gym douce, prévention des chutes, ré-entraînement à la marche, gym sur chaise, gym Alzheimer, relaxation posturale, gym binôme, gym at work, échauffement... À l'occasion de la période de confinement, l'association yvelinoise Siel Bleu met en « open source » des séances de 30 minutes d'activité physique adaptée du lundi au vendredi à 14 h sur sa page Facebook Groupe associatif Siel Bleu.

Quelles activités autorisées ?



Vous ne devez pratiquer une activité physique avec personne, exception faite des membres de votre foyer. Il est interdit de rejoindre vos amis ou votre famille, s'ils ne vivent pas avec vous.

Le sport en extérieur est interdit entre 10 h et 19 h (information au 10 avril).



Dans le respect de ce créneau horaire, les sorties doivent être brèves et à proximité de votre domicile.



Les vélos (rollers, trottinettes et skateboard) sont considérés

comme des moyens de déplacement.

Ils ne peuvent donc pas faire l'objet d'une attestation de pratique sportive. En revanche, ils peuvent être utilisés comme moyens de transport pour aller faire vos courses.

Les activités physiques collectives et/ou n'étant pas considérées comme nécessaires à la santé sont prohibées.



Le non-respect de ces consignes, ou la pratique d'une activité physique réglementaire sans disposer d'une attestation de sortie, est passible d'une amende de 135 €, qui peut être majorée jusqu'à 345 €.



De nombreuses applications gratuites et des sites Internet proposent aujourd'hui des contenus accessibles pour faciliter la pratique d'activités physiques à domicile. Consultez la liste du Ministère des Sports sur <http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/appsportliste1.pdf>



Paroles de confinés

Malgré le confinement, la vie continue dans les quartiers de Versailles. Seuls, en duo ou en famille, rencontre avec ces femmes et ces hommes pour qui rester chez soi prend un tout autre sens.

Madame Gussy



“Je suis sereine, je garde le moral. Je tricote pour mes petits-enfants, et chaque soir à 20 h je suis à ma fenêtre avec mes casseroles faisant un bruit monstre pour soutenir ceux qui se battent pour nous!”

“Nous sommes très obéissants ne sortant que quand il le faut vraiment. Mais du coup on se fait plaisir avec une pâtisserie. On se donne aussi des petites missions. Cet après-midi, c’est apprentissage des échecs.”

Soizig



“Je préfère l’école, la vraie, celle avec mes copains et copines. Mais le truc sympa en ce moment c’est qu’on réalise des cartes postales qu’on s’envoie entre amis. C’est rigolo! On a un peu l’impression d’être en vacances.”

Iannis



“Je travaille pour le Locabio de Porchefontaine. En ce moment, nous avons 3 fois plus de monde, donc plus de travail mais les gens sont très sympas. Venir au magasin représente souvent pour eux leur unique sortie. Nous livrons également les personnes malades devant chez eux.”

Marine et Julien



“Plus de matchs de football, j’ai donc choisi la course pour me dépenser. Et quelle piste, la ville est déserte. Je préfère nettement Versailles à Paris pour vivre le confinement.”

Michael



“Je suis informaticien pour le journal Le Monde. Cela fait 10 jours que je suis à la maison en télétravail. Vivant dans un petit studio, ce n'est pas tous les jours facile mais je fais avec!”



Christophe



Manu

“Je vis dans l'une des résidences du nouveau quartier des Chantiers. Les gens sont très disciplinés. Nous avons un petit jardin collectif que nous partageons à tour de rôle, les sportifs font le tour du quartier, nous arrosons les plantes, nettoyons les boutons d'ascenseur, les poignées. Bref, on s'organise!”

Anne



“Je viens de récupérer des draps 100 % coton. Avec plusieurs voisines, nous allons découper et coudre des surblouses pour le personnel de l'Hôpital de la Porte Verte.”

Christophe



“Je reviens à peine de l'étranger et comme j'ai encore un peu de travail, je me confins ici dans mon atelier d'ébéniste.”

Urgentiste de la Croix-Rouge



“Nous venons d'être appelés pour une suspicion de Coronavirus. Nous avons peu de temps pour nous habiller avec les protections, et y aller, que déjà on nous appelle ailleurs.”

Morgane et Atlas



“Aujourd'hui je sors le chien. Avant je courrais jusqu'à Saint-Cyr mais ce n'est plus possible. Alors je fais le tour de la place d'Armes, en boucle. J'ai l'impression d'être un hamster humain mais on ne va pas se plaindre, le cadre est superbe.”

Yves



“Petite sortie pour l'achat de produits frais. Ma femme et moi vivons dans un immeuble très sympa où une des résidentes a créé un groupe WhatsApp. C'est tout nouveau pour nous! Nous échangeons, partageons les dernières informations... Cela nous permet de nous sentir moins isolés.”



VERSAILLES

COVID-19

La Ville et ses commerçants se mobilisent



Retrouvez ici
le plan interactif des
commerces ouverts!
Horaires, modalités de vente,
livraisons... 

Rejoignez le groupe Facebook 
Covid-19 : vos commerçants se mobilisent

VERSAILLES·FR



Les Rendez-vous DU MOIS

En raison de la pandémie du Covid-19 et du confinement sanitaire décidé par l'État, l'ensemble des manifestations prévues sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

La culture continue ! Une offre à découvrir en ligne

Pour continuer à se cultiver et à se divertir chez soi en ce temps de confinement, retrouvez l'ensemble de l'actualité culturelle disponible en ligne sur la rubrique culture du site Versailles.fr

- Profitez gratuitement des ressources en ligne proposées par les bibliothèques de Versailles. Développement personnel, auto-formation en ligne, aide aux devoirs, presse en ligne... Pour y accéder : réinscrivez-vous ou connectez-vous à votre compte lecteur (numéro de carte et mot de passe) puis consultez la ressource de votre choix : bibliotheque.ver sailles.fr/vie-numerique/presse-en-ligne.



Mémoire de confinement
collecte de documents



Histoire de quartier :
Porchefontaine



Conférences
en ligne



Ressources
en ligne



Le Musée Lambinet
s'invite chez vous



Fermeture
des Archives communales

Suivez les initiatives des établissements culturels de la Ville sur le Facebook Culture Versailles

- Le Musée Lambinet s'invite chez vous. Un accès direct, constant et interactif à des contenus élaborés à partir des collections du Musée Lambinet est à découvrir sur Versailles.fr : textes, photos, documents, pour des découvertes à faire seul ou à partager en famille.
- L'Université inter-âges propose d'assister en ligne à une collection de conférences de l'Université ouverte de Versailles (UOV), captées de 2015 à 2019.
- Les Archives communales proposent, tout au long du mois d'avril, de découvrir ou redécouvrir l'histoire des rues de Versailles sur leur page Facebook, ainsi que l'histoire d'un quartier chaque semaine sur Versailles.fr.

Mémoire de confinement



À période exceptionnelle, opération exceptionnelle !

La Ville vous invite à envoyer par mail, à l'adresse suivante : archives.communales@versailles.fr, vos témoignages réalisés pendant le confinement :

- récits (journal de confinement, narration d'un événement...)*
- dessins, peintures*
- photographies*
- vidéos

Si vous n'arrivez pas à envoyer votre témoignage ou que vous souhaitez compléter votre récit au jour le jour et attendre la fin du confinement pour faire part de votre vécu, aucun problème !

Les Archives communales vous accueillent aux horaires d'ouverture au public pour recueillir vos documents dès la fin du confinement.

Alimentez l'histoire de cette situation inédite pour Versailles et la France !

* dans la limite de 20 Mo, au format JPEG ou PDF uniquement.

Château de Versailles chez vous

Conformément aux consignes gouvernementales, l'ensemble du Domaine de Versailles est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Quiz, lectures, musique, vidéos, réalité virtuelle, parcours audios, livrets-jeux pour les enfants : le confinement est l'occasion de découvrir le château de Versailles autrement, chez soi, seul ou en famille.

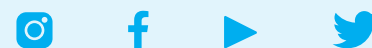
Vous pouvez par exemple consulter :

- la chaîne YouTube du château de Versailles compte plus de 500 vidéos sur l'histoire, les personnages, les collections, les métiers d'art...
- le site des collections du Château donne accès à plus de 22 000 œuvres d'art en ligne : tableaux, sculptures, mobiliers, objets d'art...
- le site pédagogique pour les enfants : La journée du Roi.
- deux expériences en réalité virtuelle : VersaillesVR (explorez les Grands Appartements librement et manipulez de nombreuses œuvres) et VivezVersailles (revivez la visite de l'ambassade du royaume de Siam à la cour de Louis XIV, et Le Bal des Iffs, organisé par Louis XV).
- les expositions virtuelles en partenariat avec Google Arts & Culture.
- l'application mobile du Château (entièrement gratuite) permet de visiter Versailles avec plus de 15 parcours audios : Grands Appartements, Galerie des Glaces, Salle des Croisades...



Renseignements sur www.chateauversailles.fr, rubriques Actualités/vie-domaine/culture-chez-vous

Suivez les comptes Facebook et Instagram du Château où de nombreux contenus inédits (live, vidéos, défis...) sont proposés quotidiennement.



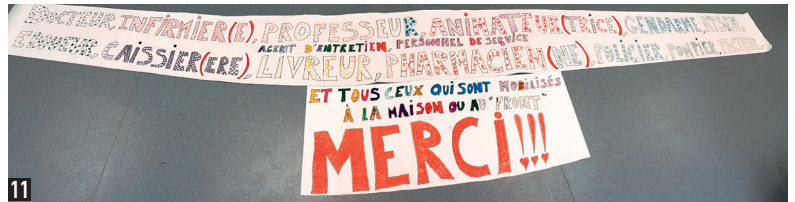
Retour
sur
MARS-
AVRIL



Versailles, belle endormie ?

La situation exceptionnelle actuelle nous donne l'occasion de poser un regard inédit sur les rues de Versailles qui semblent bien vides. Mais ne nous fions pas aux apparences, les Versaillais s'organisent et font preuve de volonté, d'inventivité et de solidarité. Dans les quartiers, la vie continue, portée par les initiatives de chacun.





- 1** Avenue de Paris.
- 2** Jerusha Jayaram, responsable périscolaire, accueille les plateaux-repas livrés et cuisinés par le chef Simone Zanoni à l'école Richard Mique.
- 3** Dernières courses avant le confinement.
- 4** La pratique d'activité physique individuelle est autorisée sous conditions.
- 5** Rue des Chantiers.
- 6** Activités à l'accueil de loisirs Les Alizés/Clément Ader.
- 7** Place du marché Notre-Dame.
- 8** Fresque de l'artiste Jade Rivera, rue Saint-Nicolas.
- 9** La Croix-Rouge Française mobilisée.
- 10** 20 h, les applaudissements !
- 11** Banderole de soutien réalisée par les enfants.
- 12** Une des équipes mobilisées de l'accueil loisirs Les Alizés/Clément Ader.
- 13** Boulevard de Jardy.
- 14** Gare routière des Chantiers.
- 15** Olivia, Nathalie et Juliette, agents de la direction de la Petite enfance mobilisés au multi-accueil du Jeu de l'Oie.

Entreprises, entrepreneurs, la loi vous protège contre les conséquences économiques de la crise sanitaire

Des consultations gratuites et sans rendez-vous sont proposées par l'ordre des avocats de Versailles et les mandataires de justice du ressort, au tribunal de commerce de Versailles, le lundi et le mardi de 14h à 16h 30. Une permanence téléphonique de crise est ouverte du lundi au vendredi de 16h 30 à 18h 30. Entretien avec Xavier Aubry, président du tribunal de commerce de Versailles.

Vous venez d'être réélu à la tête du tribunal de commerce de Versailles et vous voilà confronté à l'une des crises les plus graves que notre pays ait connue depuis des décennies. Avant d'aborder ce sujet, pouvez-vous nous présenter votre juridiction ?

Il me semble important de rappeler que ce sont les entrepreneurs de notre territoire qui sont le vivier duquel sont issus tous les juges du tribunal de commerce. Ces juges sont élus par un suffrage indirect et leur double qualité d'entrepreneurs et de juges leur donne une approche particulièrement juste des difficultés auxquelles peuvent être confrontées les entreprises. À titre personnel, j'ai exercé pendant de très nombreuses années la profession de commissaire aux comptes et mes collègues sont issus du monde de l'informatique, de l'automobile, du bâtiment, du conseil... Toute ma carrière professionnelle a été tournée vers le conseil aux entreprises.

L'expérience de votre activité professionnelle guide-t-elle votre présidence ?

Bien sûr! Mes multiples missions m'ont amené à constater que l'entrepreneur est toujours animé par une formidable volonté positive, par une foi en l'avenir qui lui permet d'affronter beaucoup de difficultés, de résoudre bien des problèmes et surtout de faire face aux multiples obligations qui sont les siennes. Mais j'ai aussi constaté que l'entrepreneur est beaucoup trop souvent un homme ou une femme seul(e), qui mène son vaisseau à la seule force de son caractère sans savoir qu'à côté de ses obligations il a des droits qui sont autant d'outils pour gérer plus efficacement et toujours plus sereinement son entreprise. Le tribunal de commerce est le lieu où le droit de l'entreprise, le droit pour l'entreprise, est mis en œuvre par des entrepreneurs expérimentés. **Les entreprises ont des droits qu'il nous appartient de promouvoir.**

Quels sont les objectifs du droit de l'entreprise ?

Les objectifs du droit de l'entreprise sont de trois ordres:

- rétablir rapidement l'entreprise dans son droit à être payée, tant il est vrai que les impayés sont un lourd fardeau pour notre économie,
- réparer les préjudices que l'entreprise peut subir et lui accorder des dommages-intérêts,



“Les entreprises ont des droits qu'il nous appartient de promouvoir.”

Xavier Aubry

• protéger l'entreprise et l'entrepreneur en les mettant sous la protection de la loi pour permettre une restructuration efficace de leur dette et ainsi favoriser le maintien de leur compétitivité.

Ce dernier objectif, la protection de la loi face aux difficultés économiques, est d'une actualité brûlante en raison des conséquences sur les entreprises des mesures de confinement imposées au pays.

Plus que jamais, je veux affirmer que l'accès à ces droits est primordial pour l'entrepreneur.

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé que notre juridiction devait être le lieu privilégié d'accès au droit, à la loi qui protège, pour tous les entrepreneurs de notre territoire.

Comment entendez-vous organiser cet accès au droit et cette protection ?

Ce sont les professionnels du droit de l'entreprise qui sont les plus légitimes à orienter, conseiller voire défendre et accompagner les entrepreneurs.

C'est donc, en accord avec le barreau de Versailles, que des avocats, aguerris aux questions propres à l'entreprise, reçoivent gratuitement et sans rendez-vous tous

les chefs d'entreprise qui le désirent, en toute confidentialité, tous les mardis de 14 h à 16 h 30, depuis déjà plusieurs mois; aujourd'hui, l'essentiel de l'accueil est tourné vers les entreprises en difficulté.

C'est aussi, en accord avec les mandataires de justice, que ces professionnels de la protection de l'entreprise et de l'entrepreneur reçoivent, dans les mêmes conditions de gratuité, d'immédiateté et de confidentialité, tous les entrepreneurs qui sont confrontés à des difficultés économiques, tous les lundis de 14 h à 16 h 30.

Notre tribunal a également mis en place **une permanence téléphonique quotidienne, du lundi au vendredi, de 16 h 30 à 18 h 30, pour aiguiller tous les chefs d'entreprise confrontés à la crise (01 39 07 16 42) et édité un «Kit de mise en œuvre des mesures de soutien aux entreprises dans la crise économique induite par le Coronavirus»**, ce kit est accessible, sur simple demande adressée par courriel à accueil@greffe-tc-versailles.fr.

Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles
1, place André Mignot • www.greffe-tc-versailles.fr
Renseignements complémentaires sur
www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises
ou sur <https://vieeconomique.versaillesgrandparc.fr/>

LA PAROLE À...



Frédéric Champagne,

bâtonnier de l'ordre des avocats de Versailles.

Comment avez-vous accueilli le projet du président Aubry ?

Avec beaucoup d'enthousiasme ! L'équipe de confrères qui assurent la réception des entrepreneurs a été structurée par mon prédécesseur,

le bâtonnier Christine Blanchard-Masi, en fonction à l'époque de sa mise en place en mai 2019. Depuis, nous avons dispensé près de 250 consultations.

Les entrepreneurs manquaient donc d'un point d'accès au droit ? Depuis longtemps le barreau offre à ce public des services de qualité et assure une défense efficace des acteurs économiques des Yvelines. Mais c'est la première fois que nous offrons nos services aux chefs d'entreprise sur le modèle des consultations gratuites dispensées pour les particuliers dans les mairies ou les anciens tribunaux d'instance. Avec l'explosion du web, l'accès aux services passe par l'immédiateté et la gratuité; le projet poursuivi par le tribunal de commerce utilise les mêmes vecteurs de gratuité et d'immédiateté mais rétablit le face-à-face indispensable entre l'avocat et son client; je crois que c'est la clé de son succès. Enfin, il m'est apparu du devoir de notre ordre de contribuer avec toute notre énergie au projet de cellule d'accompagnement des entrepreneurs que la crise sanitaire plonge dans une crise économique.

Chefs d'entreprise, la loi vous protège. COVID-19

accompagnement confidentiel et gratuit

01.39.07.16.42

tous les jours de 16h30 à 18h30.

des avocats et mandataires de justice vous répondent tous les jours et vous reçoivent tous les lundis et mardis de 14h à 16h30 au tribunal de commerce (1, place André Mignot – Versailles)

information : greffe-tc-versailles.fr

LA PAROLE À...



Cosme Rogeau,

mandataire de justice, professionnel de la protection de l'entreprise et de l'entrepreneur.

Maître Rogeau, vous êtes mandataire de justice, quel est votre rôle ?

Notre première mission est de recevoir du tribunal un mandat pour mettre en œuvre, sous son contrôle et au bénéfice

des entreprises, les mesures protectrices prévues par la loi.

Quelles sont ces mesures ?

Elles vont de l'assistance pour la renégociation d'un crédit, à la restructuration de la dette en passant par la recherche de repreneurs ou la recherche de solution pour éviter la mise en jeu de la caution du chef d'entreprise.

Lors de vos consultations gratuites, que proposez-vous aux entrepreneurs ?

Les entrepreneurs ont une image faussée de nos métiers trop souvent assimilés à la faillite, alors que ce mot n'a même plus de réalité juridique. **La loi nous permet aujourd'hui d'assister les entreprises pour les aider à passer un cap difficile.** On peut comparer nos métiers à celui de « pilote maritime », cette assistance donnée au commandant d'un navire pour le conseiller sur les manœuvres à réaliser dans des passages difficiles comme les eaux resserrées, les chenaux et bassins portuaires... Le commandant que nous assistons est le chef d'entreprise, les voies difficiles que nous aidons à passer sont de nature économique, juridique, voire sociale et financière. Évidemment, c'est aujourd'hui, en période de très gros temps, que notre mission prend tout son sens. **Avec mes consœurs et confrères nous nous mobilisons pour apporter, au cas par cas, les solutions les plus adaptées à tous les entrepreneurs** que nous recevons en face-à-face au tribunal lors d'entretiens confidentiels ou avec lesquels nous échangeons par téléphone.



VERSAILLES

COVID-19

Parentalité et solidarité : les ressources utiles

Soutien psychologique • école à la maison • culture
cinéma • musique • lecture • sport • activités ludiques



Toutes les infos ici

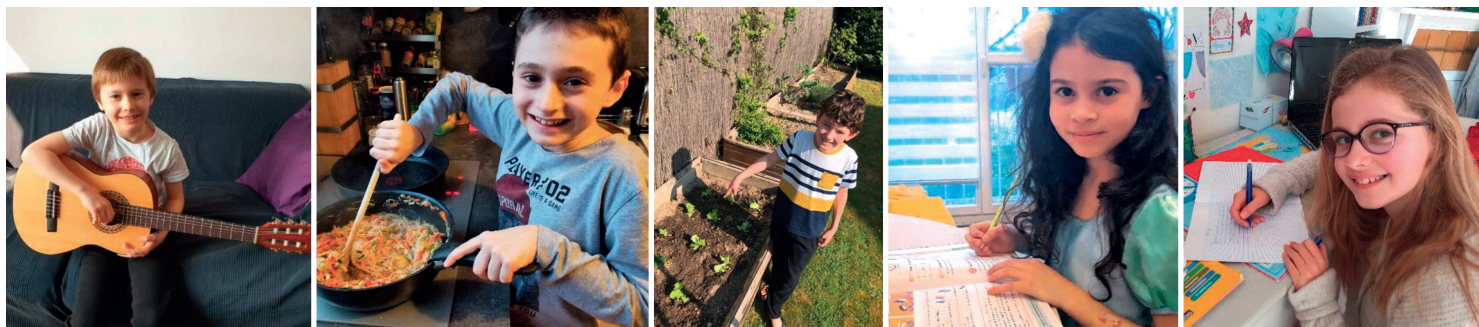


VERSAILLES · FR



L'école se réinvente à distance

La continuité pédagogique s'est mise en œuvre dans les écoles de Versailles, révélant, si besoin en était, la faculté d'adaptation du monde enseignant pour le bien des enfants.



C'est une période particulière pour les enseignants, les enfants et leurs parents, et l'on ne sait combien de temps elle va durer. Alors à l'heure du confinement, l'école s'adapte et se réinvente.

Assurer le suivi scolaire

À Versailles, comme ailleurs en France, les directeurs et chefs d'établissement assurent la continuité administrative et pédagogique. Et le travail ne manque pas: regroupement des adresses e-mail des familles afin de permettre aux enseignants d'assurer autant qu'ils le peuvent un enseignement à distance, réflexions pédagogiques avec l'équipe (outils, planning, etc.), échanges avec les parents pour les rassurer, gestion administrative des personnels accompagnants (AESH), mais aussi recensement des enfants de soins devant être accueillis dans une école de regroupement, etc. «*Nous devons redoubler de créativité pour maintenir une dynamique motrice pour les enfants, les parents et le corps enseignant soucieux d'assurer la continuité pédagogique auprès des élèves quelle que soit leur classe*», confie Sylvie Marchand, directrice de l'école des Condamines.

Blog, mails, vidéos, applications, etc.

Nombreuses sont les écoles qui créent un blog permettant à toutes

les classes de déposer le travail chaque jour mais aussi de partager des idées, des conseils, des jeux et autres activités. «*En parallèle, le travail est systématiquement envoyé par mail à chaque famille*», poursuit la directrice. «*Certaines familles préférant les mails, d'autant que cette option offre un deuxième accès possible au travail scolaire, le blog pouvant être rapidement saturé*», admet-elle. Après chaque école de la ville adopte ses propres initiatives, développe ses propres idées pour divertir les élèves et maintenir le lien avec les élèves et leurs parents. «*Tout est bon pour permettre aux enfants d'explorer le monde de manière différente et de diversifier les supports d'apprentissage en évitant bien sûr le temps d'exposition aux écrans*».

La multiplication des sites pédagogiques en accès gratuit est une aide précieuse. Théâtres, opéras, radio, télévision, sites internet, applications, éditeurs, plateformes éducatives, tous se mobilisent pour offrir un éventail de supports synonymes d'apprentissage et d'ouverture sur l'extérieur.

Maintenir le lien et rassurer

L'école à la maison doublée d'un confinement général n'est pas une situation aisée à appréhender ni pour les grands ni pour les petits. Il est important de rassurer tous ceux qui en ressentent le besoin. Cela passe bien sûr par des échanges

de mails mais aussi pas des appels téléphoniques passés aux familles. «*Pour ma part, lors de mes appels, j'essaie surtout de rassurer les parents, en insistant sur le fait que chacun fait de son mieux et comme il le peut dans les conditions actuelles*», confie-t-elle.

Rassurer cela passe aussi par l'impression de documents, de prêt de matériel, de don de cahiers, de feuilles pour les familles qui en sont à court et qui ne peuvent s'en procurer compte tenu de la pénurie. D'autres projets sont en cours de mise en place à l'école des Condamines: classe virtuelle, proposition de jeux et défis pendant les vacances scolaires... «*Il est important de maintenir le lien autant que possible, d'être disponible et d'écouter. Après, tout ceci est également possible car j'habite au-dessus de l'école*», reconnaît en conclusion la directrice. ■

Quelques portraits du 30 mars :

«*une pause musique, une pause Top Chef, une pause jardinage, une pause boulangerie...* En fait, nos élèves vont tous devenir des experts de la nourriture (futurs chefs cuisiniers...), du jardinage et des loisirs ! Bravo ! Mais on travaille aussi... avec le sourire ! » commente Sylvie Marchand, des photos reçues des élèves de l'école qui serviront à créer une belle fresque lors des retrouvailles.

Informations pratiques

L'ÉCOLE À LA TÉLÉVISION

Depuis le lundi 23 mars, France 4 diffuse des programmes éducatifs du lundi au vendredi. Toutes les informations sont à lire dans le document Continuité éducative france TV.pdf

POUR APPRENDRE EN S'AMUSANT

La plateforme éducative Lumni propose des jeux, vidéos et quiz afin de prolonger les cours et de comprendre le monde qui nous entoure, en alliant plaisir et liberté de se cultiver.

LE CNED

Le dispositif «*Ma classe à la maison* » propose gratuitement des parcours pédagogiques conçus pour un apprentissage à la maison.



VERSAILLES

COVID-19

Votre ville se mobilise!

3 plateformes solidaires sur [versailles.fr](https://www.versailles.fr)
pour améliorer votre quotidien

Plateforme d'entraide solidaire



Bénévolat



Aide aux plus vulnérables



Plateforme d'hébergement solidaire*

Aide au personnel soignant

*Logement entier



Gratuit



Plateforme d'entraide étudiante

Bénévolat



Soutien scolaire



VERSAILLES · FR



Soyez vigilant ! Les arnaques et escroqueries se multiplient

Plusieurs tentatives de fraudes liées au Covid-19 ont été recensées dans les Yvelines et à Versailles. Ce phénomène pourrait s'intensifier dans les prochaines semaines, il faut donc rester vigilant.

Si des individus se présentent à votre domicile en prétextant travailler pour la Mairie, la police ou la gendarmerie, des entreprises privées ou publiques, vous devez impérativement vous assurer de l'identité de votre interlocuteur (papiers officiels, carte professionnelle, etc.).

La Ville ne cautionne aucune forme de démarchage.

Lorsqu'une campagne d'étude est lancée par la Ville dans un secteur donné, celle-ci informe ses riverains par écrit. Assurez-vous d'abord de la qualité de la personne qui sonne à votre porte. **En cas de comportement suspect faites le « 17 ».**

La Police nationale préviendra à son tour la Police municipale.

Pour vous prévenir des dangers des vols par fausse qualité, voici quelques conseils. ■



© iStock

De quoi parle-t-on ?

Le vol à la fausse qualité, c'est le terme utilisé pour désigner des vols souvent commis au domicile de personnes âgées par des malfaiteurs se présentant comme des artisans professionnels.

Rarement à court d'imagination, ils se présentent en faux postiers, plombiers, agents EDF, employés de mairie, assistantes sociales ou ramoneurs, abusent de votre crédulité pour s'introduire chez vous.

Ils sont habituellement suivis par de faux policiers qui prétendent les arrêter. Ces escrocs utilisent des méthodes bien rodées, avec des scénarios souvent très similaires : ils se présentent généralement à deux, exhibent furtivement une carte professionnelle, l'un retenant l'attention pendant que l'autre fouille les lieux et vol vos objets de valeur, vos bijoux et vos liquidités.



Comment se prémunir ?

Ne laissez entrer personne chez vous sans faire les vérifications d'usage :

- Si quelqu'un se présente à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas.
- Demandez à voir la carte professionnelle recto et verso et l'ordre de mission même si la personne est en uniforme.
- Si vous souhaitez vérifier la qualité de l'inconnu, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession, et non ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Vous pouvez également appeler le numéro d'urgence 17 commun à la Police et à la Gendarmerie.



RÉFLEXE
17

Vous venez d'être victime ?

Aviser en priorité les services de police, avant toute autre personne (chaque seconde qui passe réduit les chances d'arrêter rapidement vos agresseurs). Informez calmement votre interlocuteur des éléments dont vous disposez (adresse de votre domicile, description des auteurs, direction de fuite et moyen de locomotion...) Préserver les traces et indices :

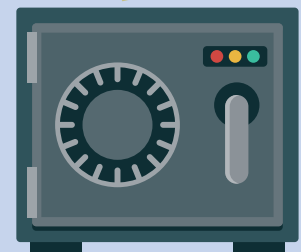
- ne touchez à rien avant l'arrivée de la Police,
- ne nettoyez rien.



Comment se protéger ?

Pour plus de sécurité, si vous détenez des bijoux, lingots, liquidités ou autres objets de valeur, mettez-les à l'abri de la convoitise des voleurs...

Pensez à les mettre dans un coffre au sein de votre établissement bancaire !



Source :
www.police-nationale.interieur.gouv.fr/

Illustrations © iStock



VERSAILLES

COVID-19

Comment fabriquer son masque à la maison

Téléchargez sur [versailles.fr](https://www.versailles.fr) :

• Les patrons 

• le Guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage validé par l'Afnor (Association française de normalisation)



Lisez en entier le guide avant la conception de votre masque (tous les matériaux ne se valent pas et une mauvaise conception pourrait s'avérer dangereuse).

VERSAILLES · FR



Le point sur La Poste et votre courrier

Face à la situation sanitaire inédite, La Poste modifie son organisation pour se recentrer sur ses missions essentielles tout en préservant la santé de ses clients et des postiers.

La distribution du courrier, des colis et de la presse est par conséquent ralentie.

Avant de vous déplacer, consultez toujours les modalités d'ouverture sur le moteur de recherche La Poste et trouvez les établissements ouverts à côté de chez vous sur <https://www.laposte.fr/>, rubrique Particulier.

Pensez aux services en ligne

Pour respecter les règles de confinement, il est recommandé d'utiliser les services en ligne dès que possible.

Par exemple, vous pouvez envoyer une lettre recommandée par Internet et bénéficier de la valeur juridique de la lettre recom-

mandée « classique » avec la **Lettre Recommandée en Ligne**.

Avec le service **Mon Timbre en Ligne**, vous créez et imprimez vos timbres depuis votre ordinateur en seulement quelques clics.

À noter, La Poste suspend temporairement son service d'expédition pour certaines destinations suite à la crise sanitaire.

Rappel

Votre déplacement doit toujours rester bref et se faire dans le strict respect des gestes barrières. La réception d'un courrier recommandé ou d'un Colissimo rentre dans



le cadre des déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés. ■

Renseignements complémentaires sur <https://www.laposte.fr/>

Comment fabriquer son masque barrière à la maison ?



Les tutoriels « Do-It-Yourself » pour fabriquer des masques « alternatifs », fleurissent partout sur la toile, et s'il y a pléthore de modèles en ligne, tous ne se valent pas du point de vue de la sécurité.

L'association française de normalisation (Groupe AFNOR) a mis à disposition gratuitement un référentiel pour faciliter la fabrication de ces masques dits alternatifs.

Deux documents sont téléchargeables sur Versailles.fr:

- les patrons
- le Guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage.

Ce 2^e document est un peu long, mais nous vous encourageons à le lire en entier avant la conception de votre masque (tous les matériaux ne se valent pas et une mauvaise conception pourrait s'avérer plus dangereuse que le non-port d'un masque).



Attention: s'ils ne peuvent filtrer les particules les plus fines, ces types de masque maison permettent de limiter les projections de gouttelettes de salive (contenant des particules virales) expulsées lors d'un éternuement ou d'une toux, ou simplement en parlant. **Ils n'exonèrent en aucun cas des gestes barrières.** ■

www.afnor.org

Point sur les travaux en ville

Les travaux initialement prévus en avril et mai vont être reprogrammés dès que les services de la Ville auront plus de vision sur la fin du confinement.



© iStock

Le télétravail : comment bien travailler de chez soi

Depuis le lundi 16 mars, le télétravail s'est imposé. Mais travailler chez soi, qui plus est avec des enfants, n'est pas toujours facile. Découvrez alors toutes les astuces pour réussir à bien travailler de chez vous!



La situation sanitaire que nous vivons actuellement impose à de nombreux salariés de rester à la maison et de télétravailler quand cela est possible. Cette mesure a pour but de limiter au maximum les interactions sociales de chaque Français afin de limiter la propagation du Coronavirus. Comme l'indique le Ministère du travail: «*Le télétravail est la règle impérative pour tous les postes qui le permettent*». **Près de 8 millions d'emplois (plus de 4 emplois sur 10) sont aujourd'hui compatibles avec le télétravail dans le secteur privé.**

Mais quand télétravailler est évident pour certains, il est plus difficile pour d'autres moins habitués à la pratique ou moins bien équipés. Alors comment s'organiser, où tra-

vailler, comment agencer son coin bureau? Pour tous ces nouveaux travailleurs à domicile, il est donc recommandé:

- **de soigner son espace de travail:** s'installer dans un espace de travail dédié, au mieux dans une pièce isolée, afin de ne pas être dérangé, en ayant à portée de main tout ce dont vous avez besoin pour travailler efficacement, aménager son poste de travail de manière à pouvoir travailler dans de bonnes conditions et de façon à limiter les risques de troubles musculosquelettiques;
- **de définir un horaire de travail optimal** et de s'octroyer des pauses régulières;
- **de planifier dans la mesure du possible sa charge de travail** sur la semaine pour organiser les travaux à faire selon les priorités et le temps nécessaire;
- **d'utiliser tous les outils de communication** mis à disposition: mails, tchats, documents partagés, visioconférences, outils de travail collaboratif, agenda partagé;
- **de prévoir des points réguliers** avec managers et collègues pour aider à la gestion des priorités du travail;
- **de garder le contact avec l'équipe** pour éviter de se sentir isolé;
- **et en période de confinement familial, de briefer la famille:** être à domicile ne signifie pas être disponible tout le temps.
- Et bien sûr **il est recommandé de s'habiller:** un autre conseil qui peut sembler banal mais qui est important pour bien commencer la journée! ■

Confinement : le réseau Internet en surchauffe

Avec le confinement et la hausse du télétravail, le recours aux outils de communication numériques explose. Selon l'opérateur Orange, «*le trafic a été multiplié par deux mais il resterait inférieur à la charge que notre réseau est habitué à supporter lors d'événements à forte audience*». Selon les experts, il est néanmoins important de modérer ses actions et de **faire preuve de civisme numérique pour éviter la surchauffe et la congestion**. Pour cela, les utilisateurs peuvent fractionner les usages notamment dans le cercle familial (télétravail, école à distance, visioconférences, console, appels téléphoniques : pas tous en même temps dans la mesure du possible), travailler au maximum hors ligne sur les documents en se connectant au réseau quand cela est vraiment nécessaire, privilégier le téléchargement des fichiers pendant la nuit, se connecter au Wi-Fi plutôt que de continuer à utiliser les réseaux mobiles et positionner la «*box*» Internet en hauteur et au centre du logement pour une meilleure distribution.

#Versailles sur les réseaux

Ville de Versailles
30 mars, 01:42 ·

REPORTAGE : LE CONFINEMENT, DE VERSAILLES À PARIS.
À l'heure du confinement, le silence s'est imposé dans la cité royale. Les lieux habituellement animés sont désormais déserts, en témoigne l'Avenue de Paris, artère principale de Versailles, où l'affluence a laissé place au calme.
Découvrez en images une toute autre facette de Versailles sur LCI ↓



LCI.FR
Zoom : confinement, de Versailles à Paris
#Régions : Dans ce "Zoom" du dimanche assez spécial, voyons ce qui...

304 24 commentaires 124 partages

François de Mazières @FdeMa... · 1j

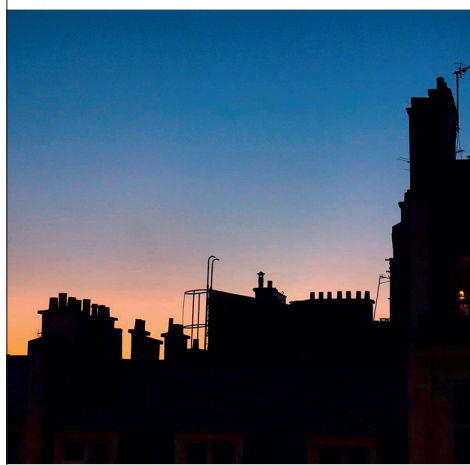
#COVID19 Mise en ligne d'un tutoriel sur versailles.fr pour fabriquer votre masque, reprise de la collecte des déchets végétaux, amélioration de la distribution du courrier par La Poste... Le point sur la situation à #Versailles



1 308 vues

5 15 39

lumiere.sur.versailles
Versailles



Aimé par [villedeversailles](#) et 88 autres personnes

lumiere.sur.versailles Roof of Versailles. Les toits de Versailles... suite


24 mars

Ville de Versailles
31 mars, 10:00 ·

#CORONAVIRUS : LE POINT SUR LA SITUATION DU CHU DE VERSAILLES

L'Île-de-France figure parmi les régions les plus touchées par le Covid-19 et les hôpitaux y sont débordés. Dans le secteur des soins critiques de l'Hôpital André Mignot, Le Chesnay, les patients sont tous placés en coma artificiel. Ils sont surveillés 24h/24 par des soignants qui font tout leur possible pour les accompagner.

⚠️ N'oubliez pas : pour aider les professionnels de santé, pour vous protéger et pour p... [Afficher la suite](#)



LCI.FR
Coronavirus : le CHU de Versailles au bord de la rupture
#Santé : L'Île-de-France figure parmi les régions les plus touchées pa...

297 48 commentaires 342 partages

Versailles @Versailles

#Coronavirus Les marchés alimentaires de #Versailles seront fermés dès demain jusqu'au dimanche 29 mars inclus @Prefet78 @ARS_IDF



VERSAILLES

Samedi 21 mars 2020
Communiqué de presse

Coronavirus : les marchés alimentaires de Versailles fermés jusqu'au dimanche 29 mars inclus

Devant l'augmentation rapide du nombre de personnes atteintes de coronavirus devant être hospitalisées et l'engorgement des services de soins critiques de l'hôpital Mignot, la Ville de Versailles est amenée en étroite concertation avec le préfet du département des Yvelines

En chiffres

(données au 6 avril)

À l'heure du confinement, les réseaux et autres sites de communication numérique explosent :

- Plateforme d'entraide solidaire : **1 387** visiteurs depuis le lancement et **109** annonces déposées ;
- Plateforme d'entraide étudiante et scolaire : **675** visiteurs et **30** offres proposées ;
- Plateforme d'hébergement solidaire : **267** visiteurs et **7** offres d'hébergement déposées en 72 h ;
- Carte des commerces ouverts : **14 483** vues depuis son lancement et **114** commerçants versaillais référencés sur la page (parmi les 450 commerçants de l'agglomération) ;
- Groupe Facebook Vos commerçants se mobilisent : **5 764** membres, **296** publications de commerçants depuis la création du groupe ;
- Site Internet : un trafic record avec près de **80 000** visiteurs uniques pour le mois de mars.
- Newsletter : **plus de 600** nouveaux abonnés à la lettre d'information de la Ville portant le nombre à **4 152** abonnés.

Versailles @Versailles

La ville de #Versailles ce matin #RESTEZCHEZVOUS #VersaillesChezVous #COVID-19 #coronavirus



11:26 AM · 23 mars 2020 · Twitter for iPhone

36 Retweets 102 J'aime

villedeversailles



Aimé par [patetmel](#) et 687 autres personnes

villedeversailles Versailles confinée, l'Avenue de Paris désertée... suite

Voir les 8 commentaires

25 mars

VERSAILLES · FR [f](#) [t](#) [v](#) [i](#) [n](#)

Ne perdons pas les bonnes habitudes Stop aux lingettes dans les toilettes !

Les lingettes ont envahi notre quotidien et encore plus aujourd'hui avec l'arrivée du Coronavirus. Pour protéger l'environnement et diminuer le coût de traitement des eaux usées, jetez les lingettes usagées avec les déchets ménagers.

En cette période de confinement, ayez le bon réflexe: **jetez vos lingettes à la poubelle, pas dans vos toilettes.** En France chaque année, plus de 7 milliards de lingettes sont utilisées pour le ménage, la toilette des bébés, le démaquillage et les soins du corps. Très pratique, a priori économique en eau, ce produit courant est trop souvent jeté dans les toilettes.

Des dégâts inattendus

Pourtant, ces petits carrés de coton, en apparence anodins, peuvent provoquer de nombreux dégâts. S'il est vrai que les lingettes usagées mettent **9 jours** pour se dissoudre dans l'eau et **trois mois** pour se dégrader entièrement dans la nature, une fois jetées dans les toilettes, il leur faut **moins de 2 heures** pour arriver jusqu'à la station d'épuration! En chemin, elles se mélangent à la graisse et à d'autres débris pour former des amas qui bouchent les canalisations. Lorsqu'ils ne restent pas coincés, ces amas finissent leur course à la station d'épuration, dont le fonctionnement peut alors **être perturbé, voire interrompu**. Cela nécessite

Les lingettes biodégradables
mettent **9 jours** à se dissoudre...
...mais seulement **2 heures** pour arriver à la station d'épuration.

CHERCHEZ L'ERREUR !

Pour protéger votre environnement et diminuer le coût de traitement des eaux usées,
JETEZ VOS LINGETTES USAGÉES AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS !

www.etaso.fr HYDREAULYS

des interventions de nettoyage et de curetage qui augmentent le coût de traitement des eaux... et se répercutent inévitablement sur la facture des habitants. À cet aspect financier s'ajoute le risque de

Être éco-responsable

À la maison, être éco-responsable, c'est adopter des réflexes quotidiens qui changent tout. Voici quelques exemples afin de préserver notre environnement pour les générations futures.

DANS LA MAISON

- Ne pas laisser les appareils en veille, éteindre les lumières, profiter au maximum de l'éclairage naturel et utiliser des ampoules basse consommation.
- Baisser le chauffage et aérer les pièces quand les radiateurs sont éteints.
- Arrêter les robinets lorsqu'on se lave les dents, préférer une douche et installer une chasse d'eau économique.

DANS LA CUISINE

- Boire l'eau du robinet (les bouteilles d'eau sont parfois non conformes aux normes sur l'eau de consommation et 100 à 300 fois plus chères que l'eau du robinet).
- Programmer en économique le lave-linge et le lave-vaisselle, et ne pas faire couler l'eau mais remplir l'évier lorsqu'on fait la vaisselle.
- Trier les déchets et éviter au maximum les produits jetables et les emballages.

DANS LE JARDIN

- Fabriquer de l'engrais en compostant les déchets organiques du jardin et de la cuisine et utiliser l'eau de pluie ou du puits.
- Déposer vos gravats et résidus de jardinage à la déchetterie.

“ Avant le confinement, 233 lingettes étaient utilisées chaque seconde dans les foyers français... ”

pollution dû à l'engorgement généralisé des égouts.

Il est donc particulièrement important que toutes les lingettes, même celles qui se disent biodégradables, soient jetées dans les ordures ménagères. ■

Source: www.eauxseineouest.fr, Hydreaulys, Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région Ouest de Versailles et de la Vallée du Ru de Marivel.



© iStock

Les collectes de déchets

Le service de gestion des déchets répond au numéro « déchets » (01 39 66 30 00) tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les services peuvent être modifiés à tout moment en fonction de l'évolution de l'épidémie. Pour suivre l'information en temps réel, se connecter sur www.versaillesgrandparc.fr et sur Facebook.

Point sur la situation au 8 avril :

- Maintien des ramassages en porte à porte et **maintien du TRI** (ordures ménagères et déchets d'emballage et papier)
- **Reprise de la collecte des déchets végétaux le 14 avril** dans la limite de 2 bacs et 3 sacs par foyer (sortir ses déchets à partir de 17 h). En cas de gros volume, il est possible de composter en tas. Retrouvez les bonnes pratiques sur www.versaillesgrandparc.fr
- **Maintien de la collecte des points d'apport volontaire.** Pour des raisons d'hygiène, il est interdit de déposer ses déchets au pied en cas de débordement des cuves.
- **Maintien de la collecte des encombrants.**
- **Report des réunions de formation compostage.**

CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION À VERSAILLES GRAND PARC

- **Fermeture de toutes les déchèteries et des permanences du samedi pour les Déchets électriques et électroniques et déchets toxiques (DEEE).**
- **Arrêt de la collecte des vêtements « Le Relais ».** Merci de stopper vos apports.
- **Suspension de la remise des kits de communication** aux résidences (pour la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri). ■



#jesoutiensmonriporteur

Pour protéger les agents de collecte qui sont en première ligne face au virus :

- Fermez bien les sacs d'ordures ménagères et placez-les dans des bacs fermés
- Évitez de surcharger les collectes par le fruit de vos activités de rangement ou de jardinage. Il est préférable de stocker en attendant des jours meilleurs.
- Jetez les mouchoirs, masques avec les déchets ménagers et surtout pas dans le bac des emballages et papiers

Les encouragements et marques de sympathie auprès du personnel sur le terrain sont très appréciés des équipes.

Service d'appui Entrepreneurs en difficulté

La Maison des Entreprises de Versailles Grand Parc mobilise associations et experts de l'accompagnement technique pour vous apporter un soutien face aux difficultés que vous pouvez rencontrer.

Entrepreneurs, commerçants, artisans, pour décider, vous avez besoin de poser un **diagnostic sur votre situation** (juridique, financier, social, RH...), un **appui personnalisé** peut vous être proposé.

Contactez le 01 70 29 08 80 ou par mail à appui.entreprise@agglovgp.fr, du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h (à partir du 14 avril).

Lire également les pages 18 et 19.

EN BREF

Fermeture temporaire

Les bureaux de Versailles Grand Parc sont fermés au public.

L'accueil téléphonique est ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le Conservatoire à rayonnement régional

Les huit sites du Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Les professeurs déploient des solutions à distance pour maintenir l'apprentissage avec les élèves et étudiants.

Les concerts et autres projets de la saison artistique sont suspendus.



Versailles Grand Parc • 6, avenue de Paris
www.versaillesgrandparc.fr



Les transports en commun

Le réseau Phébus, ainsi que les autres transporteurs du territoire, proposent depuis le 30 mars les **horaires d'un samedi été**. Cette offre réduite permet de maintenir un niveau de service compétitif notamment vers les établissements de santé et les gares tout en adaptant l'offre de transport à la fréquentation, beaucoup plus faible en ce moment.

Renseignez-vous avant vos départs sur les sites Internet des transporteurs (fiches horaires et informations complémentaires).

- Phébus : www.phebus.tm.fr
- Transdev : www.transdev-idf.com
- Stavo : www.stavo.fr
- Hourtoule : www.cars-hourtoule.fr
- Savac : www.savac.fr
- Sqybus : www.sqybus.fr
- Ratp : www.ratp.fr
- Sncf : www.transilien.com



INFOS PRATIQUES

MODIFICATIONS TEMPORAIRES DES ACCUEILS

L'HÔTEL DE VILLE

Horaires de l'accueil:

- **Les locaux de la mairie sont fermés au public, toutefois un accueil téléphonique est maintenu** au 01 30 97 80 00 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
- **Les déclarations de naissances** sont enregistrées les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12 h.
- **Le service funéraire** enregistrera les déclarations de décès du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Reports et suspensions:

- Les célébrations de mariages et les PACS sont reportés.
- La prise de rendez-vous est suspendue jusqu'à nouvel ordre

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- **Les locaux sont momentanément fermés au public**, toutefois le service peut être contacté par:
 - téléphone au 01 30 97 83 00 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
 - courriel à actionsociale@versailles.fr
- **Le portage de repas est maintenu.** Les demandes relatives au suivi des prestations ou inscriptions de nouveaux bénéficiaires peuvent être faites au 01 30 97 83 55 ou adressées à autonomie@versailles.fr
- La plateforme téléphonique est également maintenue pour assurer le suivi des personnes âgées isolées.
- Les travailleurs sociaux du CCAS sont en télétravail et contactent les personnes suivies par téléphone ou courriel. Un message peut être laissé à leur attention à l'agent d'accueil téléphonique ou via actionsociale@versailles.fr
- **Les psychologues du PAEJ effectuent leurs entretiens par téléphone.** Les demandes de rendez-vous sont à adresser à paej.ep@ccas-versailles.fr
- La distribution des aides alimentaires en urgence se fait uniquement sur demande de travailleur social (du CD, du CCAS, des hôpitaux, des associations) le lundi et le jeudi de 9 h à 11 h.

Pharmacies de garde

Dimanche 12 avril

Pharmacie du Belvédère
73, rue de la Paroisse (Notre-Dame)

Lundi 13 avril

Pharmacie du Trianon
Centre commercial Party 2 (Le Chesnay)

Dimanche 19 avril

Pharmacie Cluzel
6, place d'Isigny - 31, rue de l'École des Postes (Montreuil)

Dimanche 26 avril

Pharmacie Colbeau-Davida
43, rue des États-Généraux (Chantiers)

Vendredi 1^{er} mai

Pharmacie de l'Épi d'Or
34, boulevard Henri Barbusse (Saint-Cyr L'École)

Dimanche 3 mai

Pharmacie Grand Siècle
21, esplanade Grand Siècle (Montreuil)

Dimanche 10 mai

Pharmacie Chenuc-Landais
4, rue Coste (Porchefontaine)

Dimanche 17 mai

Pharmacie Dupont
68, rue de la Paroisse (Notre-Dame)

Jeudi 21 mai

Pharmacie du Trianon
Centre commercial Party 2 (Le Chesnay)

Dimanche 24 mai

Pharmacie de la Porte de Buc
5, rue de la Porte de Buc (Chantiers)

Dimanche 31 mai

Pharmacie Floch
68, rue Albert Sarraut (Porchefontaine)

monpharmacien-idf.fr

Sous réserve de modification et à confirmer au commissariat.

En cas d'urgence la nuit, contactez le commissariat de police central de Versailles (01 39 24 70 00).

Numéros utiles

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Accueil Mairie | 01 30 97 80 00 |
| Allô Propreté | 01 30 97 82 79 |
| Centre antipoison | 01 40 05 48 48 |
| Centre communal d'action sociale | 01 30 97 83 00 |
| Commissariat de police | 01 39 24 70 00 |
| Conciliateur de justice | 01 39 50 51 66 |
| ERDF dépannage | 09 72 67 50 78 |
| Fourrière automobile | 01 39 53 08 99 |
| GRDF dépannage | 08 00 47 33 33 |
| Hôtel de ville | 01 30 97 80 00 |
| Objets trouvés | 01 30 97 81 60 |
| Phébus | 01 39 20 16 20 |
| Police municipale | 01 30 97 81 80 |
| Police secours | 17 |
| Préfecture des Yvelines | 01 39 49 78 00 |
| SAMU | 15 |
| Sapeurs-pompiers | 18 |
| Sécurité sociale | 36 46 |
| SEVESC (Cristal) | 0 977 409 436 |
| SEVESC (urgence) | 0 977 429 436 |
| SNCF (Transilien) | 08 90 36 10 10 |
| SOS Médecins | 01 39 58 58 58 |
| Urgences dentaires | 01 39 51 21 21 |
| Urgences vétérinaires | 01 77 35 56 78 |
| Versailles Grand Parc | 01 39 66 30 00 |

LISTE DES SERVICES DU DÉPARTEMENT OUVERTS

Afin d'assurer le service essentiel auprès du public, les établissements départementaux restent ouverts dans certaines conditions. Seul un service minimum sera assuré et le téléphone reste l'option privilégiée. Les services sociaux et de protection de l'enfance du Conseil départemental maintiennent, pendant la durée de confinement, un service minimum pour la prise en charge des situations d'urgence.

Un accueil téléphonique est ouvert :

- Pour toute question concernant la PMI (Protection Maternelle et Infantile) : contacter **Allô PMI** au 01 30 83 61 00 ;
- Pour toute question concernant vos droits ou l'accompagnement social : contacter **Allô Solidarités** au 01 30 83 68 36.

Renseignements complémentaires sur Versailles.fr

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS (CNIL)

Dans le cadre des services qu'elle propose, la Ville de Versailles est amenée à recueillir des informations vous concernant. Ces données, qui permettent de gérer vos demandes, sont uniquement destinées aux services concernés et sont conservées pendant une durée fixée en fonction des finalités du traitement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : correspondant.cnil@versailles.fr

Versailles Magazine et vous

- Dans le contexte actuel, **ce magazine de mai est exceptionnellement en format numérique**. Afin de compenser ce numéro, les abonnés (non Versaillais) au magazine de la Ville recevront un numéro supplémentaire en fin d'abonnement.
- Si vous souhaitez diffuser une information dans le magazine municipal, merci de nous la transmettre au moins 1 mois et demi avant la parution du magazine à magazine@versailles.fr ou contactez-nous au 01 30 97 81 01.
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, si vous voulez faire connaître vos activités par le biais de la publicité, contactez **Sylvie Cior** au 01 30 21 18 20.



COVID-19

Pour suivre de près la situation à Versailles,
abonnez-vous à notre lettre d'information :



VERSAILLES *infos*

Inscription sur VERSAILLES.fr

VERSAILLES · FR
f t v i



VERSAILLES

Bravo!

Merci!

Bravo!

MERCI 

Merci!

MERCI!!



**Prenons soin des soignants !
Soutenons-les.**

merci

MERCI

Merci!!

BRAVO!

merci!

Bravo!

merci 

VERSAILLES · FR

